

# ATEX (risques électriques et explosions)

RÉF | 5883

## OBJECTIF ET CONTENU

### Programme

Principes de base sur les atmosphères explosives  
Le mécanisme de l'explosion  
La classification en zones  
Les grandeurs physiques (LIE, LSE, PE, PVS ...)  
La signalisation  
Les EPI spécifiques contre les risques d'inflammation et de projection

La réglementation applicable et les obligations de l'employeur  
La Directive ATEX 2014/34/UE

La Directive ATEX 99/92 CE  
Les dispositions du Code sur le bien-être au travail  
Les obligations depuis le 30 juin 2003  
Le RGIE (art. 105 à 113)

Comment rédiger le document relatif à la protection contre les explosions (art. 8)  
Etapas à suivre

Analyses  
Documents  
Principes de base du zonage (gaz et poussière)  
Les différentes sources d'émission d'énergie  
Quelques moyens de diagnostiquer ces sources

Choix des mesures :  
Mesures organisationnelles : formation - Permis  
Mesures techniques : choix du matériel, des outils,...  
Problématique de l'électricité statique en ATEX  
L'évaluation des risques d'explosion et analyse - diverses méthodes d'analyse  
Cas particulier des poussières  
Quelques exemples d'accidents

### Certification(s) visée(s)

Attestation de participation de l'organisme

### Type de formation

[Sectoriel \(sans contrat de formation reconnu par Bruxelles Formation\)](#)

## ORGANISATION

<b>Durée</b>	1 journée à temps plein
<b>Début</b>	Ponctuels. Consultez le site web plusieurs fois par an (agenda sur le site du centre de formation)
<b>Coût</b>	280 eur htva - Coût réduit : 0 -

## CONDITION D'ADMISSION

<b>Prérequis administratifs</b>	Être travailleur salarié ou indépendant. Personnes responsables de la sécurité dans les entreprises, ou chefs d'entreprise.
---------------------------------	--

<b>Connaître</b>	Cette formation s'adresse aux personnes des secteurs concernés (industrie chimique, décharges, traitement des déchets, filières bois, industrie pharmaceutique, stockage de matières inflammables, etc.) appelées à gérer le risque d'atmosphères explosives, de même qu'aux conseillers en prévention soucieux d'acquérir des connaissances complémentaires dans cette matière.
------------------	--

## EN PRATIQUE

<b>Pour s'informer et postuler</b>	Vous avez plusieurs possibilités, soit : <ul style="list-style-type: none"><li>• Inscription directement via le formulaire en ligne.</li><li>• Pour toutes questions, vous pouvez contacter le centre au : 02 376 94 74</li></ul>
------------------------------------	---

<b>Organisme</b>	<b>CRESEPT - Centre de recherche et d'étude sur la sécurité</b> Avenue W.A. Mozart 4 1620 Drogenbos Tél: 02 376 94 74 <a href="http://www.cresept.be">http://www.cresept.be</a>
------------------	---